

10/11/2022

PROGRAMME DES TRAVAUX

Département du LOIRET
Commune d'OLIVET



SOMMAIRE

1- VOIRIE	3
2- ASSAINISSEMENT EAUX USEES	3
3- ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES	3
4- EAU POTABLE - DEFENSE INCENDIE	3
5- TELEPHONE	3
6- ELECTRICITE	4
7- GAZ	4
8- ECLAIRAGE PUBLIC	4
9- ESPACES VERTS	4
10- DIVERS	4

1- VOIRIE

La voirie nouvelle en impasse, avec une place de retournement, débouchant sur la rue de la Source, sera réalisée pour desservir les lots 1 à 7.

Cette voirie, d'une largeur de 5m50, sera constituée en enrobé sur couche de fondation calcaire de minimum 40 cm d'épaisseur ou traitement de sol.

Un panneau stop ainsi qu'une bande stop seront créés à la sortie du lotissement.

Les trottoirs, les accès et les places de stationnements seront réalisés en calcaire de minimum 25 cm d'épaisseur.

2- ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Les eaux usées des lots seront recueillies dans une boîte de branchement.

Les boîtes de branchement seront raccordées gravitairement au nouveau réseau d'eaux usées qui sera mis en place sous la voirie nouvelle.

Le nouveau réseau sera constitué :

- D'une pompe de refoulement créée au niveau du retournement de la voirie nouvelle, et qui recueillera les eaux usées des lots n°3 à 7.
- D'un refoulement entre le regard recueillant les eaux usées des lots n°3 à 7 et le regard recueillant les eaux usées des lots n°1 et 2.
- Une canalisation qui raccordera gravitairement le regard accueillant les eaux usées des lots n°1 et 2 au réseau d'eaux usées existant dans la rue de la Source.

3- ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des lots seront traitées individuellement sur chaque lot.

Les eaux pluviales de la voirie seront récupérées par un nouveau réseau constitué de grilles et canalisations, pour être dirigées vers des noues et des tranchées drainantes sous voirie.

Une rétention de 50.8 m³ minimum sera nécessaire comme l'indique la note de calcul hydraulique en annexe.

4- EAU POTABLE – DEFENSE INCENDIE

Les lots seront desservis à partir du réseau existant rue de la Source.

Ces lots disposeront d'un branchement raccordé au réseau.

Une bouche incendie sera réalisée au niveau de l'emplacement poubelles à l'entrée du lotissement afin d'assurer la défense incendie.

5- TELEPHONE

Les lots seront desservis en souterrain à partir du réseau existant rue de la Source.

Ces lots disposeront d'un regard de branchement raccordé au réseau par des fourreaux PVC.

6- ELECTRICITE

Les lots seront desservis à partir du réseau électrique existant rue de la Source.

Ces lots disposeront d'un coffret de comptage raccordé au réseau.

L'étude sera réalisée par ENEDIS.

7- GAZ

Néant.

8- ECLAIRAGE PUBLIC

Un éclairage sera prévu. Le nombre et l'emplacement des candélabres seront déterminés par une étude d'éclairément.

9- ESPACES VERTS

Les arbres et la végétation situés dans les espaces communs seront supprimés.

Des arbres seront plantés par l'aménageur dans la bande de verger.

10- DIVERS

Les travaux suivants seront réalisés par l'aménageur :

- Un emplacement poubelle sera réalisé en finition béton avec un mur d'une hauteur de 1m40 sur le fond de l'emplacement poubelle avec une retour le long du passage piéton. Le mur sera réalisé avec un enduit à la chaux et sable de Loire (y compris les arêtes), recouvert de 3 rangs de petites tuiles et une tuile de faîtage demi ronde en crêtes de coq.
- Un deuxième mur d'une hauteur de 1m40 sera réalisé à l'Ouest du passage piéton au niveau de la rue de la Source. Le mur sera réalisé avec un enduit à la chaux et sable de Loire (y compris les arêtes), recouvert de 3 rangs de petites tuiles et une tuile de faîtage demi ronde en crêtes de coq.
- Une passerelle en bois sera créée au-dessus de la noue au niveau de l'entrée du lotissement.
- Le mur, la clôture et le portail existants situés à l'entrée du lotissement seront supprimés.